

BOISSY L'AILLERIE AVR 26

Deux gués, des falaises, un mamelon entouré de deux vallées, ont déterminé l'emplacement du village. Celui-ci s'est probablement créé au moment de la grande expansion démographique du néolithique, entre 2000 et 1000 ans avant notre ère, soit il y a plus de 3000 ans.

Il s'est installé à mi-côte, sur un replat de terrain, comme de nombreux villages néolithiques. Une hache de jaspe poli, trouvée dans les fondations d'un mur du village, atteste d'une présence humaine à cette époque.

Des mégalithes, à la croisée des chemins préromains, montrent la continuité de l'occupation du sol à travers les âges du bronze et du fer, jusqu'à la période historique.

L'église Saint-André (également dédiée à Saint-Jacques et Saint-Philippe)

L'église de Boissy l'Aillierie est édifiée au IV ou Ve siècle sur l'emplacement d'un temple gaulois dédié à Cybèle. Elle est construite en pierres de taille locale. Sa façade « moderne » est de style gothique et ses fenêtres comme ses arcs-boutants sont inspirés de la Cathédrale de Chartres. L'Eglise contient une statue de la Vierge à l'enfant en pierre monolithe, classée parmi les monuments historiques. Elle ne présente pas la configuration traditionnelle d'une église rurale : elle est plus vaste et a l'apparence d'une collégiale du XIIIe siècle, ce qui indique l'importance du bourg à l'époque.

Croix Pattée, XIIe siècle

Dite de Saint-Eloi, la Croix Pattée de Boissy l'Aillierie aurait été érigée à la fin du XIIe siècle à une croisée des chemins : ces croix succédaient à des murgers (tas de pierres) ou à des « arbres de Mercure » gaulois. Elle a été déposée en 1971 à l'aplomb du portail de l'église.

La chaussée Jules César

La chaussée Jules-César a, depuis 2000 ans, contribué à façonner le paysage dans lequel elle s'inscrit et à construire l'identité du Vexin français dont le Parc a, aujourd'hui, pour vocation de protéger les patrimoines et de les valoriser.

La découverte de la chaussée, en partant de la Ville d'art et d'histoire de Pontoise, est un trait d'union idéal entre d'autres visites ou d'autres itinéraires de randonnée (le Parc disposant de plus de 1 000 km de circuits balisés).

Courcelles sur Viosne

En 1974, un site de vestiges néolithiques de tradition danubienne est découvert à la sablière du lieu-dit de la Sente-de-Saillancourt située à 950 mètres au Sud de l'église de Courcelles.

Au XIIe siècle, le fief appartient à Agnès de Monfort, dame de Meulan. Certaines terres appartiennent à la même époque aux seigneurs de Marines.

Une partie de La Villeneuve-Saint-Martin est réunie à Courcelles-sur-Viosne en 1834.

Église Saint-Lucien (classée monument historique par arrêté du 14 octobre 1908)

À l'extérieur, le clocher roman du second quart du XIIe siècle constitue son élément le plus intéressant. Il subsiste de la première église, qui devait être achevée en 1161, date de fondation de la paroisse, et se limiter à un seul vaisseau. La base du clocher possède l'une des voûtes d'ogives les plus anciennes du département, et une dizaine de chapiteaux romans. Le chœur gothique du début XIIIe siècle est très austère à l'extérieur, mais présente une architecture élégante et soignée à l'intérieur. C'est l'un des très rares chœurs à double vaisseau de la région, à l'instar de Genainville. Le vaisseau du sud est situé dans l'axe de la nef romane et du clocher. L'autre vaisseau, qui compte une travée supplémentaire au nord du clocher, est complété par une deuxième nef bientôt après sa construction. Cette nef, ainsi que l'autre, est simplement plafonnée, et dénuée d'intérêt. L'église Saint-Lucien en tient toutefois la particularité d'être une église à double nef.

Lavoir couvert sur la Viosne, à l'entrée Nord du village.

Moulin de Courcelles

Cet ancien moulin à eau situé sur la Viosne date pour l'essentiel du XIXe siècle et était une minoterie, mais possède encore un bâtiment d'époque Louis XIII. Son existence à cet emplacement remonte au Moyen Âge.

Château de Courcelles

Il est édifié dans le style Louis XIII au XVIIe siècle, mais a été remanié à diverses reprises depuis. Seul le corps compris entre les deux tourelles est d'origine. Le comble à la Mansart a été modifié dans sa forme.

Croix pattée sur la chaussée Jules César, dite croix de Labathe.

Croix de la Justice sur la chaussée Jules César.

Montgeroult

Les moines bénédictins de l'abbaye de Saint-Denis étaient installés à Montgeroult où, depuis le IXe siècle, il y avait une maison « Le Moutier » qui se trouvait à l'emplacement actuel du château. Ils y possédaient « toute justice » et construisirent une chapelle, base de l'église actuelle.

Le village est érigé en paroisse dépendant de l'abbaye de Saint-Denis en 1701. Les moines s'étant ruinés, la seigneurie de Montgeroult fut vendue en cette année à Jean de Donon, conseiller du Roi, commissaire ordinaire des guerres, contrôleur général des bâtiments, seigneur de Châtres en Brie et autres lieux. Il épousa Marie fille de Jean de Longueval.

Le château de Montgeroult est une propriété familiale, habitée par la même famille depuis 1831

Inscrit aux monuments historiques en 1958, classé en 1977 puis classé avec tout son domaine par arrêté du 12 décembre 1996.

Dans la partie orientale du Vexin Français, le château de Montgeroult domine la petite et pittoresque vallée de la Viosne.

Bel exemple du style Louis XIII, il fut construit entre 1609 et 1640. Il comporte trois pavillons coiffés d'une haute toiture d'ardoise.

L'église Notre-Dame-de-l'Assomption jouxte le château et forme un ensemble remarquable qui domine la vallée. Régulièrement orienté, l'édifice forme un rectangle presque parfait comportant une nef, deux bas-côtés et un chœur à chevet plat. Elle a subi, au cours des siècles, de nombreux remaniements. Classée monument historique par arrêté du 8 avril 1941, elle fut probablement fondée vers 1070.

La Viosne

D'une longueur de 28,8 km, la Viosne est une rivière qui prend sa source entre Lierville et Le Boulleaume, hameau de Lierville dans le département de l'Oise, à 97 m d'altitude, près du lieu-dit le Fond de Branchu.

Ses eaux sont très claires, au confluent, comparées à celles de l'Oise, car dans certains endroits très en amont de Courcelles-sur-Viosne ou Osny, la truite y est présente cachée sous les berges ou sous des pierres, l'eau ayant de très bonnes qualités bactériologiques.